

VENTE DE CHEVAUX ET PONEYS D'INSTRUCTION 2025

CAHIER DES CHARGES

Le Conseil des Équidés Nouvelle Aquitaine (CENA) organise une vente de chevaux et poneys d'instruction dans le cadre d'Equitaine qui se déroule lors du Salon de l'Agriculture Nouvelle Aquitaine.

L' AECNA est en charge, pour le compte du CENA ,de la sélection des équidés.

Les chevaux et poneys sélectionnés seront préparés durant une semaine par les élèves du Certificat de Spécialisation Entraînement et Travail des Jeunes Équidés (CS ETJE) de Nérac (47). Ils seront présentés par ces élèves aux centres équestres de la région le jour de la vente.

Dates :

- Semaine de préparation : du lundi 19 au vendredi 23 mai
- Vente : lundi 26 mai 2025

Lieux :

- Lycée Agricole Armand Fallières de Nérac – Route de Francescas, Poussot, 47600 Nérac
- Equitaine – Parc des Expositions, Cours Jules Ladoumègue, 33300 Bordeaux.

Critères vendeurs :

- Éleveur, propriétaire, basé en Nouvelle Aquitaine
- Priorité sera donnée aux maîtres d'apprentissage des élèves du CS ETJE

Critères chevaux/poneys :

- Chevaux ou poneys entre 3 ans et 6 ans (sauf exception)
- Enregistré à un OS officiel en France (sauf exception)
- Né en Nouvelle Aquitaine
- Pucé et identifié
- Manipulé, licolé, débourré avec un caractère propice pour l'instruction
- Pas de jument pleine ou de mâle entier
- À jour des vaccins (dont rhinopneumonie) et des vermifuges
- Ferré ou paré depuis moins de 4 semaines
- Exempt de vice rédhibitoire (définis par l'article R213-1 du Code Rural)
- Afin de faciliter la vente, une visite vétérinaire avec clichés radiographiques est recommandée
- Prix : 8000€ maximum (net pour les non assujettis TVA et HT pour assujettis TVA)

En partenariat avec :

Critères techniques :

- 16 chevaux/poneys sélectionnés par une commission de sélection.
- Présentés lors de la vente par les élèves du CS ETJE de Nérac (47) : en main, monté sur le plat ou monté à l'obstacle. Cela sera déterminé par le formateur des élèves du CS la semaine précédant la vente.
- Tarif de l'inscription :
 - 100€ comprenant l'inscription, la semaine de préparation à Nérac, le box (paille/foin) à Equitaine, la communication dans le catalogue
 - 250€ comprenant l'inscription (voir ci-dessus) et le transport commun entre Nérac et Bordeaux.
- L'inscription ne sera validée qu'à réception de la fiche dûment complétée, des deux conventions dûment signées, des pièces demandées (voir convention) et du règlement complet.
- Le CENA et l'AECNA se réservent le droit de refuser un cheval/poney s'il ne correspond pas aux critères énoncés et/ou ne présentant pas un état physique correct.

Organisation :

- Les chevaux/poneys sélectionnés devront être emmenés au Lycée agricole Armand Fallières à Nérac entre le dimanche 18 mai 18h et le lundi 19 mai 10h.
- Les élèves du CS ETJE, encadrés par leur formateur Alain Ducouret, testeront et prépareront les chevaux/poneys sur place du lundi 19 mai au vendredi 23 mai.
- Une fiche descriptive sur le comportement et l'aptitude de chaque cheval/poney sera réalisée et affichée lors de la vente.
- Des photos et vidéos seront réalisées durant la semaine d'évaluation pour constituer le catalogue de la vente et les supports de communication.
- Une inspection vétérinaire sera réalisée à la charge du CENA à l'arrivée à Nérac avant la semaine d'évaluation. Un certificat sanitaire sera établi et permettra au cheval/poney de pouvoir entrer sur le site d'Equitaine.
- Les centres équestres de la région Nouvelle Aquitaine seront invités par le Comité Régional d'Équitation pour participer à la vente.
- Les chevaux/poneys inscrits à la vente devront arriver à Equitaine le dimanche 23 mai entre après 19h et avant 21h.
- Les vendeurs peuvent les transporter par leurs propres moyens ou opter pour le transport commun entre Nérac et Bordeaux, moyennant un supplément de 150€ par cheval/poney.
- La vente aura lieu publiquement lors d'Equitaine. Elle se fera à l'amiable, de gré à gré entre acheteur et vendeur. L'organisateur n'interviendra pas dans les démarches à effectuer pour conclure la vente.
- A l'issue du passage du dernier cheval de la vente, l'ensemble des équidés reviennent sous la responsabilité du vendeur ou de son représentant.
- Un essai sera possible sur place à l'issue de la vente. Les cavaliers essayant les équidés devront fournir une licence à jour et être munis d'un casque homologué. Ces essais restent sous l'entière responsabilité du vendeur. L'organisateur mettant simplement les installations à disposition à l'issue de la vente.

En partenariat avec :



- Le cheval/poney qu'il ait été acheté ou non devra quitter les lieux au plus tard à 19h le jour de la vente. Le retour de l'équidé est à la charge du vendeur sauf accord avec l'acheteur pour un transport immédiat.

En partenariat avec :

